

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 41 • 13 OCTOBRE 2017 • CHF 3.-

Il y a trente ans était assassiné Thomas Sankara, le Che africain

page 5



Caisse de pension, Score: les fonctionnaires genevois prêts à affronter Longchamp

page 3



IL FAUT LE DIRE...

## Les paysans peuvent-ils produire différemment?

Il y a peu, je discutais avec l'un des quatre derniers paysans de ma commune. Comme il savait que ma jeune colistière POP avait lancé un postulat au Conseil communal pour bannir les pesticides, en particulier le glyphosate, nous avons abordé la question du traitement de ses cultures. Il m'a assuré que depuis 10 ans, il utilisait nettement moins de produits phytosanitaires et qu'il savait qu'il devrait s'en passer un jour.

Mais il m'expliquait aussi combien sa marge financière et de manœuvre en tant que producteur de céréales était mince. En effet, c'est la FENACO qui contrôle la filière. FENACO est active dans le domaine agricole avec en particulier Semences UFA, dans l'industrie alimentaire avec Ramseier, Sinalco ou les caves Garnier, dans le commerce de détail avec Landi ou Volg SA, ou encore le carburant avec AGROLA. Son chiffre d'affaires qui dépasse les 6 milliards de francs annuels.

Pour produire des céréales panifiables (plus rémunératrices que les fourragères), il faut respecter de nombreuses exigences: utiliser un type de semences défini vendu par FENACO et faire les traitements proposés et vendus par elle. Puis c'est encore aux Moulins appartenant à FENACO que la production est vendue, qui vérifie si le «cadre standard suisse prévu par la marque déposée par FENACO» est respecté et qui en conséquence accepte ou refuse de payer le prix fixé pour la farine panifiable.

Ce prix dépend par ailleurs aussi des marchés et une année comme 2017 où la production a été bonne, on dit qu'il y a excédent. En réalité, l'ensemble de la production suisse de blé panifiable aurait pu être absorbé dans le pays, mais il n'y a excédent que parce que les accords de l'OMC obligent la Suisse à importer 20% des besoins, soit au moins 70'000 tonnes... et c'est FENACO qui est le plus grand importateur, bénéficiant ainsi de prix poussés à la baisse. Quant au producteur, même s'il a respecté toutes les consignes de FENACO et livré de la farine «Suisse Premium», une partie ne lui sera payée que comme farine fourragère, en raison de l'obligation d'importation fixée par l'OMC.

«Alors, concluait le paysan, votre postulat, ok, mais ne jetez pas l'anathème sur les paysans en les faisant passer pour des pollueurs. Faites plutôt changer la politique de FENACO!»

A la fin de notre échange je me demandais pourquoi il votait encore PAI (donc UDC), tant je me retrouvais dans son explication!

Bernard Borel

## On peut tous tomber dans la pauvreté

**SUISSE** • A la veille de la Journée internationale du refus de la misère du 17 octobre, Alain Bolle, président de l'association Suisse des Centre sociaux protestants (CSP) et directeur du CSP Genève, dresse un tableau de la pauvreté en Suisse et évoque les moyens de l'éradiquer.



Où en est-on de la situation de la pauvreté en Suisse?

**ALAIN BOLLE** Selon les chiffres 2015 de l'Office fédéral de la statistique, 7% de la population résidente permanente se trouve en risque de pauvreté en Suisse. Avec une augmentation de 0,4% par rapport à 2014, la situation est donc stable. Les personnes les plus touchées sont celles qui ont plus de 65 ans et les familles monoparentales.

Dans le canton de Genève, le premier rapport sur la pauvreté publié par le Conseil d'Etat en août 2016 montre que 18,7% de la population genevoise court ce risque de pauvreté. Cela signifie qu'en 2015, 49'929 personnes étaient concernées. Les enfants, les porteurs de permis B, les jeunes adultes de moins de 25 ans et les réfugiés ne figuraient pas dans ce décompte. Le seuil de pauvreté se situe à 37'105 francs, soit 3'092 francs par mois, pour un ménage d'une personne seule. Ce seuil s'élève à 4'638 francs par mois pour un couple marié sans enfants et à 5'565

CHF par mois pour un couple marié avec un enfant. Ces salaires sont insuffisants pour pallier un problème qui surgit, tels qu'un accident, une perte d'emploi, une séparation ou une maladie grave.

Dans le canton de Vaud, le Rapport social 2017 montre que 27,7% des ménages de ce canton ne peuvent pas épargner et que 30% d'entre eux ne peuvent pas anticiper une dépense imprévue. Ces chiffres n'existent pas pour le canton de Genève.

Quelles sont vos propositions pour réduire cette pauvreté?

L'impact des primes d'assurance maladie par rapport au revenu disponible reste très important pour les ménages. Encore plus quand les subsides maladie ne suivent pas. Nous proposons donc de limiter la hausse des primes d'assurance maladie pour les enfants et de renoncer à toute hausse tant que les jeunes adultes sont en formation entre 18 et 25 ans. Cette dernière proposi-

tion est à l'étude au Conseil fédéral. Nous demandons également une modification de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) pour que les jeunes ayant atteint leur majorité ne puissent être poursuivis par la caisse maladie pour des montants dus alors qu'ils étaient mineurs.

Face aux risques d'une spirale d'endettement, nous souhaiterions aussi que les impôts courants soient intégrés dans le calcul du minimum vital. Certaines personnes subissent en effet des saisies sur salaire alors qu'elles sont au minimum vital, ce qui rend difficile d'assurer le paiement des impôts cantonaux et les entraîne dans une accumulation des dettes.

Le nombre de chômeurs en fin de droit est en croissance. En 2016, il était de 40'000, contre 19'908 en 2008. Certains sont hors aide sociale. Avez-vous constaté au CSP une augmentation de ce phénomène?

Les personnes qui ont plus de 4'000 francs de fortune doivent l'épuiser pour

avoir accès aux prestations de l'aide sociale. En fin de droit, leur épargne est vite dépensée. D'autres ne recourent pas à l'aide sociale pour d'autres raisons. Celles qui ont un permis B craignent par exemple que leur statut soit remis en cause. Certaines personnes le font aussi par choix ou parce qu'elles bénéficient de la solidarité familiale. Mais on n'a pas de chiffres précis à ce sujet.

Un colloque sur la pauvreté se tenait la semaine dernière à l'Université de Lausanne. Un des ateliers analysait l'engagement de l'économie privée pour réduire la pauvreté. Les entreprises en font-elles assez?

On parle beaucoup de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), mais certaines d'entre elles ne sont pas engagées. J'ai été particulièrement touché par le licenciement récent de deux collaborateurs âgés de l'entreprise de construction Belloni, à Genève, qui ont été remplacés par des personnes avec

Suite en page 2

Suite de la page 1

des contrats précaires. Le secteur de la construction est confronté à une concurrence féroce pour obtenir des parts de marché. C'est aussi un secteur où la sous-traitance est une pratique connue. Certaines entreprises soumissionnent à des tarifs très bas, mais cette sous-enchère est finalement toujours endossée par les sous-traitants.

En 2016, la Confédération a organisé une conférence nationale sur la pauvreté. En quoi ces rendez-vous sont utiles?

J'ai un regard critique sur cette démarche. La Confédération s'intéresse au sujet, mais elle n'alloue qu'un petit budget (6,4 millions sur cinq ans) pour son programme de mise en œuvre et renvoie partiellement la responsabilité de la lutte contre la pauvreté aux cantons et communes. Je ne suis pas sûr que ces grands raouts, qui se penchent sur l'aspect macroéconomique et métacognitif de la pauvreté, soient d'une grande utilité.

Il en va de même à Genève. Le canton a publié un rapport sur la pauvreté en 2016, mais ne proposait pas de mesures et projetait de refaire un rapport... en 2020. Face à de nombreuses critiques, les entités communales et les associations ont finalement été consultées. Reste à savoir si le Conseil d'Etat validera nos demandes d'engagements en termes de formation, de logement et d'intégration.

La Journée internationale du refus de la misère aura lieu le 17 octobre. En quoi est-elle importante?

Cette journée est importante parce qu'elle donne la parole aux personnes concernées. Généralement, celle-ci est donnée aux experts du domaine par les journalistes, mais rarement aux personnes en situation de pauvreté. Avec le collectif du 17 octobre qui organise les différentes manifestations de la journée genevoise, nous voulons rappeler que tout le monde peut tomber dans la pauvreté, et même très rapidement.

Quels risques politiques sont induits par l'accroissement de la pauvreté?

La classe moyenne inférieure, se situant au-dessus des barèmes d'aide, est discrète. Mais elle s'interroge sur les améliorations que pourraient lui apporter les autorités. Sans réponse et avec l'impression de ne pas être écoutée, elle pourrait être tentée de chercher des boucs émissaires. À Genève, elle pourrait se retourner contre les frontaliers ou les pendulaires. La question de fond reste de savoir comment améliorer la cohésion sociale. La nouvelle loi genevoise relative à la cohésion sociale en milieu urbain est une coquille vide. Quand une partie de la population ne se sent pas comprise, elle peut réagir violemment par le vote ou par des mobilisations. ■

Propos recueillis par

# Menace de dumping dans l'aide sociale

**SUISSE • Ueli Tecklenburg, ancien secrétaire général de la CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale), fait le point sur les enjeux auxquels fait face l'aide sociale, dernier filet contre la grande pauvreté, qui fait l'objet d'une attaque en règle de la part de l'UDC.**

On entend régulièrement parler d'«explosion» des coûts de l'aide sociale. Est-ce le cas? Cela signifie-t-il que la pauvreté est en augmentation?

**UELI TECKLEBURG** En termes absolus, le nombre de personnes à l'aide sociale a augmenté, mais dans la même proportion que l'augmentation de la population. Le taux d'aide sociale est donc resté stable depuis plusieurs années. Il y a bien une augmentation de coûts, mais que l'on ne peut aucunement qualifier d'explosive. Elle est due à des dépenses plus élevées pour chaque cas, et au fait que la proportion des gens qui restent longtemps à l'aide sociale augmente. Parmi eux, il y a une proportion toujours plus élevée de personnes de 50-55 ans et plus, qui ne retrouvent plus d'emploi sur le marché du travail.

Parler d'une augmentation de la pauvreté n'est donc pas correct?

On peut parler d'une augmentation de la pauvreté, mais en d'autres termes. En 2015, le canton de Berne a publié un rapport social qui prouve que le revenu disponible des 10% des ménages les plus pauvres a diminué de 30% entre 2001 et 2013. Le rapport social vaudois, qui vient de paraître, arrive lui aussi à la conclusion que le revenu disponible de ces 10% des ménages les plus pauvres a baissé entre 2006 et 2014 de 10%, sans tenir compte des aides financières accordées. Pratiquement toutes les autres parts de la population ont augmenté leur revenu dans la même période. On observe donc une augmentation des inégalités.

Mais les personnes composant ce 10% inférieur ne se retrouvent pas forcément à l'aide sociale...

Une partie de ces personnes ne fait pas appel à l'aide sociale pour différentes raisons. C'est ce qu'on appelle la pauvreté cachée. Par crainte de stigmatisation, parce qu'ils ne sont pas informés, parce qu'ils ont le soutien d'amis ou de parenté, ou encore parce qu'ils disposent d'une fortune qu'ils doivent épouser avant d'avoir droit à l'aide sociale. Seule une fortune de 4000 francs sur le compte épargne est autorisée pour avoir le droit à l'aide sociale.

Malgré cette situation, les montants de l'aide sociale ne cessent de diminuer. Les normes de la CSIAS, qui servent de recommandation à l'attention des cantons, ont elles aussi été revues à la baisse...

Depuis des années il y a une campagne organisée de dénigrement et d'attaques contre l'aide sociale de la part de l'UDC, qui la considère comme un «oreiller de paresse». Quelques cas spectaculaires d'«abus» ont été montés en épingle dans la presse et utilisés pour dénigrer tout le système. La CSIAS a finalement «cédé» à ces pres-



Les politiques menées dans le domaine social suscitent la protestation de nombreuses personnes. Ici, une manifestation «ironique» à Lausanne. DR

sions politiques en abaissant ses normes.

Ces pressions se révèlent de manière frappante dans le canton de Berne. Malgré un rapport sur la pauvreté qui montre une diminution d'un tiers du revenu disponible des ménages les plus pauvres, le Grand conseil discute d'une diminution supplémentaire de 10% des prestations de l'aide sociale. C'est un scandale absolu. C'est aussi une menace pour le futur des normes de la CSIAS. Si Berne ne les respecte plus, cela aura des répercussions dans d'autres cantons avec un risque de spirale à la baisse.

Quelles sont les conséquences de cette évolution pour les personnes concernées?

La CSIAS a toujours préconisé un minimum vital social, qui permette non seulement de survivre mais aussi de participer un minimum à la vie sociale: pouvoir sortir, inviter des amis, etc... Une baisse de l'aide sociale engendra donc une plus grande isolation des personnes concernées. Il y aura aussi probablement des conséquences sur la santé. Les gens vont encore plus hésiter à solliciter des soins, notamment dentaires, qui ne sont pas couverts par l'assurance maladie. Enfin,

on peut craindre une augmentation de la criminalité car une minorité pourrait essayer de survivre d'une façon illégale.

D'après vous quelle serait la façon de lutter efficacement contre la pauvreté?

Le système de sécurité sociale en Suisse est assez bon, mais il y a une série de lacunes. En ce qui concerne l'aide sociale, il y a notamment d'énormes différences de prestations entre les cantons. Une première mesure serait de régler l'aide sociale au niveau fédéral. Cela permettrait de lutter contre la spirale à la baisse qui est à craindre suite à une décision telle que celle que veut prendre Berne. A ce jour, les propositions dans ces sens ont cependant toutes été rejetées.

Au niveau des solutions plus ambitieuses, Denknetz (think tank de critique sociale, ndlr) a récemment effectué une proposition d'assurance générale du revenu. Il s'agirait de regrouper toutes les assurances sociales en une seule et d'intégrer dans ce modèle un socle de base qui atteindrait le niveau des actuelles prestations complémentaires AVS/AI. Il ne s'agit pas d'un revenu de base inconditionnel mais d'une sécurité de base pour toutes les personnes au-dessous d'un certain seuil.

C'est une proposition qui va complètement contre la tendance politique actuelle...

Absolument, mais il faut ce type de proposition car si on continue comme ça, le risque d'une compétition à la baisse des montants de l'aide sociale est grand. Notons toutefois que d'autres mesures plus immédiates pourraient être prises. Le devoir de remboursement de l'aide sociale, qui subsiste dans de nombreux cantons, devrait par exemple être aboli. Avec une telle épée

de Damoclès, les gens n'ont aucun intérêt à en sortir. Par ailleurs, on entend souvent que le maintien de l'aide sociale aux niveaux actuels serait injuste pour les bas salaires. Il faut évidemment contester ces bas salaires, mais on pourrait aussi exempter d'impôts les très bas revenus, afin de supprimer l'inégalité avec l'aide sociale qui, elle, n'est pas imposée.

Vous évoquez les bas salaires. Justement, se concentrer sur les politiques sociales ne cache-t-il pas d'autres moyens de lutter contre la pauvreté?

Evidemment, un des problèmes les plus graves est que les bénéficiaires de l'aide sociale plus âgés ne trouvent plus de place sur le marché du travail. L'économie ne joue pas son rôle. Il faudrait l'obliger par exemple à accepter aussi des personnes avec un rendement peut-être un peu moins élevé que les autres.

Par ailleurs, à peu près la moitié des personnes à l'aide sociale n'ont pas de formation au-delà de l'école obligatoire. Il faudrait permettre à ces gens d'acquérir une formation de base. Pour les jeunes, c'est possible grâce aux bourses, mais il y a souvent des limites d'âge. Il faudrait permettre à tout le monde d'acquérir une formation de base même avec un âge plus avancé et fournir un soutien financier qui permette de vivre dans l'intervalle.

Que pensez-vous du Programme national de lutte contre la pauvreté de la Confédération? Il est positif dans la mesure où la Confédération a admis qu'elle était aussi concernée par ce problème. Jusque-là, elle disait toujours que «c'est l'affaire des cantons». Mais les mesures ne vont vraiment pas très loin. ■

Propos recueillis par Juliette Müller

## IMPRESSUM

**Société d'édition de Gauchebdo**  
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève  
Christophe Grand, président cgd@gauchebdo.ch

**Rédaction**  
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève  
redaction@gauchebdo.ch  
022 320 63 35

Joël Depommier, rédacteur en chef jdr@gauchebdo.ch  
Juliette Müller, journaliste jmr@gauchebdo.ch  
Stéphane Montavon, dessinateur smn@gauchebdo.ch

**Administration**  
Jean-Pierre Kohler administration@gauchebdo.ch

**Abonnements**  
abo@gauchebdo.ch  
www.gauchebdo.ch/abo  
CP 168, 1211 Genève 13  
079 686 79 37  
CCP 12-9325-6

**Publicité**  
tarifs et informations sur  
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

**Maquette**  
Solidaridad Graphisme, 1204 Genève

**Impression**  
Pressor, 6, route de Courroux, 2800 Delémont

## Le 17 octobre, une journée particulière

La journée mondiale du refus de la misère, qui marque cette année ses 30 ans, est née en 1987 d'une initiative du père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart monde. Cette année, le collectif 17 octobre organise à Genève différents événements dont un «parlement des inaudibles», le 14 octobre, qui veut «faire entendre la voix de celles et ceux que l'on n'entend pas, ou repousse aux marges de la société». A Neuchâtel, l'association de défense des chômeurs, soutenue par Caritas et le CSP, organise le 17 octobre une «soupe au caillou». Un repas gratuit sera suivi d'une discussion et de la rédaction d'une lettre ouverte pour dénoncer les difficultés des mal-logés. A Renens, un événement aura lieu le même jour sur la place du marché.

Plus d'informations sur:

www.quart-monde.ch/projets/action-publique-et-politique/17octobre/